

# La création du futur Centre national pour la restauration des rivières

Dossier de la rédaction de H2o  
January 2016

Pour construire collectivement le réseau national pour la restauration des rivières

Restaurer les cours d'eau et protéger les écosystèmes aquatiques sont une priorité européenne pour l'atteinte du bon état des eaux tel que défini par la directive cadre sur l'eau. L'enjeu, majeur, nécessite une accélération de la réalisation de projets de restauration des rivières dans les territoires. Comme d'autres pays européens, la France se propose de créer son Centre national pour la restauration des rivières (CNRR d'une part, et, d'autre part, d'adhérer officiellement au Réseau européen pour la restauration des rivières (European Centre for River Restoration, ECRR). Ce centre national doit, dans ses missions principales, favoriser la mise en réseau des acteurs de la restauration des cours d'eau, rendre visible les actions de restauration et permettre la création d'un centre de ressource accessible à tous les acteurs qui souhaitent se mobiliser dans des actions de restauration.

Une journée d'échanges sur le projet de création du centre français et ses relations avec le Réseau européen a été organisée par l'ONEMA, le ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'énergie et les agences de l'eau.

Environnement France